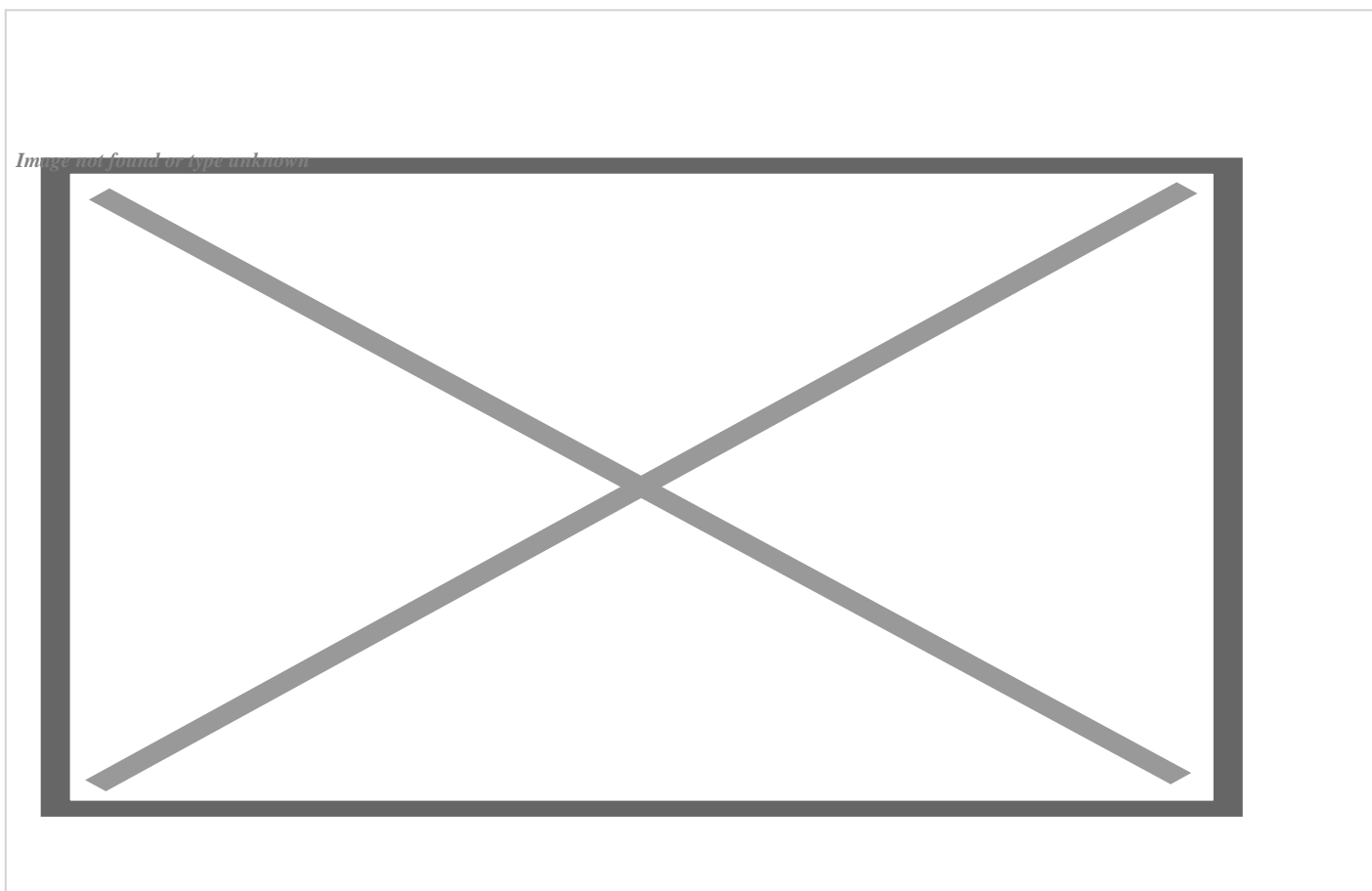


Le Guatemala décrète l'état de calamité en raison des dommages causés par le passage de Julia.



La Havane, 11 oct. (RHC)- Le président guatémaltèque, Alejandro Giammattei, a décrété ce lundi l'état de calamité publique pour 30 jours afin de faire face aux dégâts causés par le passage de la dépression tropicale Julia.

À la sortie du Conseil des ministres, Alejandro Giammattei a assuré que la mesure sera bientôt transférée au Congrès, dont il attend l'approbation dans les plus brefs délais.

Le président guatémaltèque a indiqué que les dégâts causés par la dépression tropicale sont importants dans toute l'Amérique centrale et en particulier au Guatemala en raison des fortes pluies qui ont affecté sept routes et ponts, ainsi que des effondrements de maisons, la crue de rivières et des coupures de courant.

Les autorités guatémaltèques recensent plus de 153 mille sinistrés et 5 décès. Le Honduras a enregistré autant de décès.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/301592-le-guatemala-decrete-letat-de-calamite-en-raison-des-dommages-causes-par-le-passage-de-julia>



Radio Habana Cuba